

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2016

L'an deux mil seize, le mardi 8 mars à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de MONTENEUF, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel HUET, Maire.

Membres en exercice : 14

Membres présents : 12

Votants : 13

Date de la convocation : 3 mars 2016

PRESENTS : Daniel Huet, Yann Grandvallet, François Rabillard, Yolande Cheval, Christian Hamon, Marc Leblanc, Karine Racapé, Stéphanie Lemaux, Delphine Pelé, Marie Autret, Claude Jagoury et Laëtitia Sourget

ABSENTS EXCUSES : Rémi Fontaine (pouvoir à Daniel Huet) et Yann Yhuel

Marie Autret a été nommée secrétaire de séance.

La séance a été publique

~~~~~

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le compte rendu du conseil municipal du 25 janvier 2016 a été adopté à l'unanimité.

### DECISIONS DU MAIRE

- Renouvellement du contrat d'Arnaud Gross en CUI pendant 6 mois à compter du 2 février 2016.
- Choix du prestataire pour l'étude thermique pour la mairie et le café : Fluditec de Ploërmel

### DELIBERATIONS

**2016-03-07– Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent**

Budget général :

Dans l'attente du vote du budget, Monsieur le maire indique que la commune peut, par délibération de son conseil municipal, décider d'engager, de liquider et surtout de mandater, donc de payer, des dépenses d'investissements dans la limite de 25 % des investissements budgétés l'année précédente.

Montant budgétisé - dépenses d'investissement 2015 : 680 459.83 €

(Hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts »)

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 170 114.95 € (< 25% x 680 459.83 €).

**Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :**

- Etude thermique pour le café des habitants : 1080€ (art 2031 op 83)
- Etude thermique pour la mairie : 1440€ (art 2031 op 78)
- Licence Google Apps : 115.20€ (art 2051/ n° inventaire 2016/0002)

- Pompe à fuel services techniques : 281.06€ (art 2158/ n° inventaire 2016/0003)

**Total général des dépenses d'investissement : 2 916.26€**

**Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la proposition exposée ci-dessus et autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ces dépenses.**

**2016-03-08– Vote des subventions aux associations et autres participations 2016**

Monsieur le Maire présente les demandes de subvention reçues en mairie **et demande à l'assemblée de se prononcer sur ces demandes et de fixer le montant des subventions.**

Monsieur le Maire précise que les crédits nécessaires seront attribués à l'article 6574 du budget de la commune pour les subventions attribuées aux associations.

Monsieur le Maire précise que les associations communales avaient à rendre un dossier de demande de subvention celui-ci étant composé de leur situation de trésorerie et surtout des projets 2016 de l'association.

Monsieur le Maire présente le tableau ci-dessous qui récapitule les demandes reçues et les montants attribués pour 2015.

**Les associations :**

Chaque versement de ces subventions a lieu seulement si le dossier de demande de subvention complet est déposé à la mairie.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité (11 voix pour et 2 abstentions : Claude Jagoury et Stéphanie Lemaux) décide d'attribuer les subventions suivantes et accepte le versement des participations suivantes pour l'année 2016.**

| <b>Vote des subventions</b>                   | <b>Décisions pour 2016</b>                              |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <b>Club de Football l'ESRM</b>                | 260€                                                    |
| <b>Les Amis de l'Ecole Publique Réminiac</b>  | 260€                                                    |
| <b>APEL Les p'tits lutins</b>                 | 260€                                                    |
| <b>Sté de chasse + ragondins</b>              | 260€+60€/pièges                                         |
| <b>Section locale des anciens combattants</b> | 150€ et prise en charge de la remise en état du drapeau |
| <b>Santé de la famille</b>                    | 50€                                                     |
| <b>Maison de retraite - GUER</b>              | 50€                                                     |
| <b>Les Restos du Cœur 56</b>                  | 50€                                                     |
| <b>ADMR – GUER</b>                            | 50€                                                     |
| <b>Monteneuf Actions</b>                      | 1 000€                                                  |

|                                             |     |
|---------------------------------------------|-----|
| <b>GVA Canton de Guer</b>                   | 50€ |
| <b>Amicale des sapeurs-pompiers de Guer</b> | 50€ |

**Participations annuelles :**

|                           |                                                          |
|---------------------------|----------------------------------------------------------|
| <b>BRUDED</b>             | 192.5 €<br>(0.25€*770hab)                                |
| <b>Banque alimentaire</b> | cotisation de 70€ par l'adhésion à la banque alimentaire |

**2016-03-09– Vote des participations aux écoles pour l'année 2015/2016**

Monsieur le Maire précise que les crédits nécessaires seront attribués à l'article 6558 du budget de la commune pour les participations versées à l'école privée et à l'article 65738 du budget de la commune pour les participations versées aux écoles publiques.

**Les écoles :**

|                             | <b>Propositions : Année scolaire 2015/2016</b>                                            |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Sorties pédagogiques</b> | 30€/élève/an <b>maximum</b> pour le RPI de Réminiac/Monteneuf et l'école publique de Guer |
| <b>Sorties pédagogiques</b> | 30€/élève/an <b>maximum</b> pour le RPI de Monteneuf/Porcaro                              |

La subvention est versée pour les enfants domiciliés à Monteneuf, si l'école ou l'OGEC en fait la demande, avec le projet pédagogique de la sortie.

**Participations aux frais de fonctionnement :**

Monsieur le maire rappelle que l'année dernière nous avons versé aux écoles de Monteneuf et Réminiac une participation de : **500€ par élève de primaire et 900€ par élève de maternelle.**

Réminiac fixe un montant de participation pour l'année 2015-2016 identique à l'année précédente.

Monsieur le Maire propose de verser la même la participation pour le RPI privé Monteneuf-Porcaro pour les frais de fonctionnement.

***Après avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité (12 voix pour et 1 abstention : Claude Jagoury) décide d'attribuer les participations suivantes pour l'année scolaire 2015/2016 :***

- **500€ par élève de primaire et 900€ par élève de maternelle pour la participation aux frais de fonctionnement**
- **30€ par élève par an de participation pour les sorties pédagogiques**

**2016-03-10– Mise à disposition de l'ancien café à l'association « Un café pour les habitants »**

La 1<sup>ère</sup> adjointe, Marie Autret précise qu'une convention de mise à disposition du local commercial va être conclue avec l'association « Café des habitants ».

⇒ Ci-joint la convention définitive accompagnée des pièces annexes

Les membres de l'association s'abstiennent de voter.

***Après avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité (9 voix pour et 4 abstentions : Daniel Huet, Yann Grandvallet, Christian Hamon et Yolande Cheval) décide :***

***- d'accepter la convention jointe***

***- d'autoriser la 1<sup>ère</sup> adjointe à signer cette convention***

⇒ **Présentation des projets de budgets primitifs 2016 : orientations budgétaires discutées en pièce jointe**

## INFORMATIONS DIVERSES

### Informations diverses :

#### **Hameau :**

- Réunion le 15 mars 2016 à 19h00 avec ERSILIE
- Rencontre avec un bailleur social : BSH a eu lieu le 26/02 : décision sous un mois

#### **Bar :**

- Rencontre avec Guer Communauté, la CCI et le conseil départemental le 26/02 : compte-rendu
- Fonds de soutien à l'investissement local sollicité

#### **Lotissement « Les carrières » :**

- Prévoir une réunion publique pour les riverains la semaine du 18 au 22 avril 2016. (présentation du projet, débat sur le parking, autres avis...)
- Quarta réalise la maîtrise d'œuvre : retour début avril

#### **Mairie et salle des associations :**

- Fonds de soutien à l'investissement local sollicité

#### **Communication :**

- Prochaine réunion le 14 mars 2016 à 18h

#### Prochaines réunions et autres dates :

11/03 : Monteneuf actions à l'Auberge des Voyajoueurs Equité toi ?

14/03 : réunion communication le 14 mars 2016 à 18h00

15/03 : réunion hameau à 19h00

21/03 : commission communale des impôts à 20h

26/03 : chasse à l'œuf derrière la salle du chaperon rouge à 15h

29/03 : conseil municipal vote du budget du CCAS à 19h30, vote du budget général et des budgets annexes à 20h

**Réunion PEL : Compte-rendu :**

Pour la partie petite enfance, les activités mises en place fonctionnent bien.

Beaucoup d'activités pour les adolescents proposées sur Guer car il y a les équipements. Bonne communication à Monteneuf mais nous n'avons pas les équipements.

Propositions de réaliser une fois par trimestre des activités à Monteneuf ou si ce n'est pas possible d'organiser un transport à destination des activités qui se déroulent à Guer.

**Les activités du centre social** : aucun jeune ne s'est déplacé pour les activités sur Monteneuf au mois de février. Proposer à l'animateur de faire une diffusion des animations qui vont se dérouler à Monteneuf également aux parents.

**Marche pendant la semaine bleue** : proposition d'effectuer la randonnée à Monteneuf

**L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le maire, lève la séance à 22h00.**